

# L'Etoile de la Mer

«Ô vous qui flottez sur les eaux agitées de la vaste mer ... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie.»

(Saint Bernard de Clairvaux)



**C**ontinuons à préparer notre prochain pèlerinage à saint Joseph de Cotignac.

«Voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe disant : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi **Marie, ton épouse**; car ce qui est né en elle vient du Saint-Esprit; elle enfantera **un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus**, car il sauvera son peuple de ses péchés.»

Le Fils de Dieu aurait pu venir directement sur la terre, en se dotant d'une nature humaine, à l'âge adulte... Non, il a voulu venir en s'incarnant dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie; et il a donné à sa Mère **un époux digne d'elle, saint Joseph**. Et c'est à saint Joseph qu'est annoncée par l'ange la Rédemption (tu lui donneras le nom de Jésus, qui signifie Sauveur). Saint Joseph se trouve au cœur de l'œuvre du Fils de Dieu sur la terre. Quelle dignité !

Dieu voulut que son Fils, prenant chair dans le sein d'une mère, fût accueilli aussi dans le sein spirituel d'une famille, dont le chef est saint Joseph. Et Jésus obéissait à sa Mère et à **saint Joseph, son père nourricier...**

Abbé Michel Rebourgeon

N° 573 – Février 2013

Prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

## Saint Joseph : père de Jésus ?



**C**'est à saint Joseph que Dieu le Père confie son trésor, son Fils unique. Cette confiance est si entière qu'il se décharge sur lui, pour ainsi dire, de toute son autorité paternelle. Par ce choix que Dieu fait de lui, Joseph est substitué à Dieu lui-même et chargé de tenir sa place auprès de Jésus. **On peut dire que la paternité de saint Jo-**

**seph est une paternité « vicairie »** (il tient la place de Dieu le Père, il reçoit délégation).

Aux yeux des hommes, il passe pour être le père de Jésus (ce qu'il est en réalité, bien que de manière spirituelle) : « N'est-il pas le fils du charpentier ? » La Vierge elle-même lui donne **ce beau titre de père de Jésus** : « Votre père et moi, nous vous cherchions, angoissés. » Et **le Fils de Dieu lui-même**, le Verbe par qui tout a été fait, **lui obéit comme à un père**. Cette dignité incomparable devient la source des plus précieux privilèges : en qualité de père, saint Joseph donne à l'Enfant Dieu le nom de Jésus, conduit dans son temple le Messie attendu et le place sur l'autel, le porte en Égypte, le nourrit sans s'épargner ni travail ni sueur, lui donne le logement, le vêtement et pourvoit à tous ses besoins... Quelle céleste et magnifique mission ! Après celle de Marie elle-même, en pouvait-il être une autre qui lui fût comparable sur la terre ?



*Saint Joseph charpentier* (Georges de La Tour, 1643)

Combien nous devons honorer saint Joseph en tant que Père nourricier de Jésus, et quelle confiance nous devons avoir en lui !



La Multiplication des pains (Le Tintoret)

Voici une histoire réelle montrant que saint Joseph reste Père nourricier !

Ce fait s'est passé pendant l'année 1944, dans une communauté religieuse de Paray-le-Monial. Il est attesté par l'Autorité ecclésiastique du diocèse d'Autun.

Malgré les difficultés du temps de guerre, la communauté parvenait à avoir toujours le nécessaire pour vivre, et l'on attribuait cette protection à saint Joseph, en qui l'on avait grande confiance. Pour l'en remercier, la Supérieure proposa de faire la promesse de donner en aumône, pendant le temps des restrictions, 10 % de tout ce qui serait acheté ou reçu. La confiance renversa les objections, et, à partir de ce moment-là, partirent presque quotidiennement de la maison « les paniers du 10 % ».

Et voilà que l'on s'aperçut que, dans la huche, il y avait toujours plus de pain

qu'on en avait apporté ! On attribua d'abord cela à de mauvais calculs ; la postulante chargée de distribuer le pain multipliait les contrôles sans comprendre. On fit revoir ses comptes, on soupçonna les balances d'inexactitude, on s'accusa d'illusions... Avril, mai, juin, juillet passèrent, et le phénomène continua. Quoique la boulangerie fût strictement fidèle à ne donner que la ration correspondant aux tickets, il y avait toujours plus de pain à la maison que le poids rapporté. On faisait des distributions supplémentaires à table, et jamais il ne manquait. Au mois d'août, une colonie de vacances, privée de pain, reçut un jour 18 kg de la communauté. On s'attendait à un décalage qui ne se produisit pas.

Le 15 août fut fixé comme dernière limite d'examen de ce phénomène. Tous les jours précédents, la surveillance fut très

serrée. Le 14 au soir, 10 kg mystérieux de supplément attestèrent la persistance des faits. Le 15, la Supérieure exposa tout cela à la communauté pour la gloire de saint Joseph. Le 16, certaines sœurs pesèrent le pain plusieurs fois dans la journée. Avec le même pain, la même balance, la même corbeille, on put constater chaque fois que le pain avait augmenté... Et la différence était de plusieurs kilos chaque soir. De plus, les calculs prouvèrent qu'ils se multipliaient au rythme de 10 %.

Lorsque, en octobre 1944, on annonça l'augmentation des rations de pain, la communauté pensa : le miracle de saint Joseph va devenir moins nécessaire. Et l'on put constater en effet que, à partir du jour où les boulangeries donnèrent 350 g de pain par personne, tout phénomène anormal disparut.



Par une lettre du 10 mars 1946, le vicaire général d'Autun certifiait ces faits vraiment extraordinaires... Leur récit ne peut que contribuer à accroître la dévotion envers celui qui fut sur terre l'homme de confiance du Père Éternel, le père nourricier de Jésus lui-même.

## Où se trouve la vraie Foi ?

**D**u fait que les diverses religions se contredisent entre elles sur des points fondamentaux, il ne peut y en avoir plusieurs qui soient vraies. Une seule religion peut être la vraie, et c'est la religion catholique. Dieu s'est révélé en Jésus-Christ, non en Bouddha ou Mahomet, et le Christ n'a fondé qu'une seule Église qui doit communiquer aux hommes jusqu'à la fin du monde son enseignement et sa grâce. La foi au Dieu trinitaire, la foi au Christ et la foi à l'Église forment donc une unité indivisible.

Le Christ a prouvé la vérité de sa mission par les miracles qu'il a opérés. Les Apôtres aussi se sont manifestés par leurs miracles. Il y a toujours eu des miracles dans l'Église, et l'existence de ces miracles n'a jamais été aussi certaine qu'aujourd'hui, où l'on peut, grâce aux

connaissances scientifiques, exclure les explications naturelles avec beaucoup plus de facilité qu'auparavant. L'Église ne reconnaît pas un miracle lorsqu'il demeure une possibilité, même minime, d'explication naturelle.



Léon XIII

« Reconnaître, dit le pape Léon XIII, quelle est la vraie religion n'est pas difficile à quiconque voudra en juger avec prudence et sincérité. En effet, des preuves très nombreuses et éclatantes, la vérité des prophéties, la multitude des miracles, la prodigieuse célérité de la propagation

de la foi, même parmi ses ennemis et en dépit des plus grands obstacles, le témoignage des martyrs et d'autres arguments semblables, prouvent clairement que la seule vraie religion est celle que Jésus-Christ a instituée lui-même, et qu'il a donné mission à son Église de garder et de propager. » (*Immortale Dei*)

Si tant d'hommes méconnaissent la vraie religion, c'est parce qu'ils ne se soucient pas de connaître la vérité sur Dieu. Beaucoup pressentent que la vraie religion exigera d'eux des sacrifices, et ils n'en veulent pas. Et l'homme dépend beaucoup de la société où il vit : si celle-ci est islamique ou athée, il lui sera très difficile de nager à contre-courant.

(tiré du *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*, par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX)



## Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin  
2221 av. de la Résistance  
83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi : 11 heures
- jeudi et samedi : 7 h 50  
(sauf 1<sup>er</sup> samedi du mois)
- mardi, mercredi et vendredi :  
18 h 30 (sauf 1<sup>er</sup> vendredi du  
mois)

Église Sainte-Philomène  
125 bd Grignan, 83000 Toulon  
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30  
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,  
Assomption et deux derniers di-  
manches de septembre (se rensei-  
gner)

Semaine : 1<sup>ers</sup> vendredi et samedi du  
mois : 18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,  
83170 La Celle  
Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures  
(se renseigner)

- **Conférence audio**, par M. l'abbé de Cacqueray.  
Thème : *Saint Joseph le Juste (les vertus admirables de saint Joseph)*.
  - ◆ Toulon : vendredi 22 février, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
  - ◆ Saint-Pré : vendredi 15 février, à 20 h 30, dans une salle de classe.
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le vendredi 22 février, chez M. et M<sup>me</sup> Goullioud. *Étude de la 3<sup>e</sup> session du concile Vatican II*, avec le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le concile et l'ouvrage Le Rhin se jette dans le Tibre*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le vendredi 8 février, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe). *Étude de la 1<sup>re</sup> session du concile Vatican II*, avec le livre de Mgr Lefebvre *J'accuse le concile et l'ouvrage Le Rhin se jette dans le Tibre*.

## Annonces diverses

- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du **4 au 8 février** pour suivre la Session de théologie au Séminaire de Flavigny.
- Les **conférences mensuelles** sont indiquées dans l'encadré ci-contre. Pensez à le consulter pour profiter de cet enseignement en direct, avec la possibilité de poser des questions et pour nous retrouver dans un cadre sympathique, édifiant et enrichissant! Ceux qui ne viennent pas ne savent pas ce qu'ils manquent!
- Le **samedi 9 mars** : grand pèlerinage en l'honneur de saint Joseph, à Cotignac, que nous préparons activement.
- Les prêtres seront en **réunion de Doyenné** du jeudi 14 mars à 12 heures jusqu'au vendredi 15 mars à 12 heures.
- Nous recherchons toujours **une ou des personnes** (à tour de rôle, par exemple) pour aider Sœur Marie-Lucie au **ménage du Prieuré et de sa chapelle**. Des aides pour le ménage à l'église Sainte-Philomène seraient les bienvenues également pour que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui soient mobilisées!
- La charpente et la couverture du cabanon, situé tout près du bâtiment principal du Prieuré, ont été refaites! Ce local est destiné au dépôt des objets servant à la kermesse du Prieuré et sera réservé aux personnes s'occupant de cette œuvre de bienfaisance. La petite maison en haut de la propriété, débarrassée de ces objets, sera restaurée pour servir de chambres d'hôtes.

### Jeûne et abstinence en Carême

Nous rappelons à tous les fidèles les prescriptions en vigueur concernant le **jeûne et l'abstinence** pendant la période du Carême. Il n'y a plus que deux jours de jeûne et d'abstinence obligatoires : le **mercredi des Cendres** et le **Vendredi Saint**. L'abstinence est obligatoire tous les vendredis de Carême; nous conseillons néanmoins de faire plus, en pratiquant par exemple le jeûne ces vendredis-là. L'abstinence consiste à ne pas manger de viande ni de produits dérivés de la viande; cette loi oblige tous les catholiques à partir de 14 ans. Le **jeûne** consiste à ne faire qu'un repas complet dans la journée (soit le midi, soit le soir), le petit-déjeuner et l'autre repas étant remplacés par deux légères collations. Le jeûne oblige tous les baptisés de 18 à 60 ans.

## Chronique



- ▲ Le vendredi 18 janvier, le R.P. Jean-Dominique nous a donné une conférence très intéressante au Prieuré sur le **Père Calmel (1914-1975), un pionnier de la résistance catholique au xx<sup>e</sup> siècle**. Seules onze personnes sont venues ce soir-là profiter de cet enseignement au caractère historique, théologique et même politique. Mais il est toujours possible de rattraper cette lacune en lisant le livre sur le Père Calmel, écrit par le Père Jean-Dominique. Pour cela, demandez-nous de vous le procurer; nous nous ferons un plaisir de vous l'obtenir. C'est aussi un beau cadeau à offrir!

- ◆ Le samedi 26 janvier, **Constance Beauval** a été régénérée dans les Eaux du baptême, en l'église Sainte-Philomène. Deo Gratias!



- ▲ Le dimanche 13 janvier, **Anne Moustardier** a été régénérée dans les Eaux du baptême, en la chapelle du Cours Saint Dominique de Saint-Pré. Deo Gratias!
- ▼ Très belle audition, précédée d'une conférence fort intéressante de M. Michel Sanchez sur le thème *À l'école de la musique*, lors de la journée des parents, le samedi 26 janvier, au Cours Saint-Dominique



## Saint Armentaire et saint Quinide, le 15 février

Le diocèse de Fréjus célèbre conjointement le 15 février deux évêques avec lesquels il conserve un certain lien : saint Armentaire, évêque d'Antibes, et saint Quinide, évêque de Vaison-la-Romaine.

Les communications jadis plus difficiles nécessitaient des diocèses plus petits et plus nombreux qu'aujourd'hui. Ainsi se forma entre les diocèses de Fréjus et de Nice, celui d'Antibes<sup>1</sup>.

Saint **Armentaire**<sup>2</sup> fut le premier évêque d'Antibes. Il participa au 1<sup>er</sup> concile de Vaison du 13 novembre 442, en présence de saint Nectaire, évêque de Vienne. Ce concile insista sur l'unicité



Saint Armentaire

divine de la Trinité en citant notamment la seconde épître de saint Clément aux Corinthiens, et édicta dix canons de discipline ecclésiastique. On garde trace d'une supplique, dont Armentaire était cosignataire avec dix-huit autres évêques, au pape saint Léon Ier, au sujet de Ravenius, archevêque d'Arles depuis juin 449.

Saint Armentaire décéda un 30 janvier, après l'an 451, et l'on conserve ses reliques dans une église de **Draguignan** qui porte son nom (St-Hermentaire). On

<sup>1</sup> Le siège épiscopal d'Antibes fut transféré à Grasse au XIII<sup>e</sup> siècle. À la Révolution, presque tous les diocèses furent calqués sur les départements, ainsi plusieurs petits diocèses furent absorbés. De nos jours, le bruit court que le Vatican étudie l'idée de réunir des diocèses français, en raison de la diminution des fidèles et des prêtres.

<sup>2</sup> À ne pas confondre avec son contemporain St Armentaire, archevêque d'Aix-en-Provence, décédé vers 450, le 7 octobre, ni avec St Armentaire, évêque de Pavie, décédé en 730, le 30 janvier comme St Armentaire d'Antibes.

faisait encore au XIX<sup>e</sup> siècle des processions depuis les alentours pour implorer les suffrages souvent efficaces de ce saint. Le diocèse de Fréjus a différé sa fête au 16 février, puis, l'a associé à saint Quinide au 15 février.

Saint **Quinide**, quant à lui, fleurit au siècle suivant. Étant enceinte, sa mère, de Vaison alla à Arles prier saint Genès<sup>3</sup>. L'église étant fermée, elle veilla en prière quand un concert d'anges lui apparaît et lui ouvre la porte de l'église. L'un d'eux lui dit que son enfant sera évêque de Vaison et docteur éminent en science sacrée. Quinide naquit à Vaison ; sa mère le confiera à de pieux ecclésiastiques.

Quinide fut admis dans le clergé. Il fut remarqué à Vaison et aux environs pour ses vertus et sa probité. Voulant fuir ce qui devenait une admiration, il vécut en ermite vers **Camps-la-Source**, où l'on visite encore une chapelle sous son patronage (St-Quinis). Il y fit des miracles, et l'on y recevait encore des grâces par son intercession au XIX<sup>e</sup> siècle.



Ermitage Saint-Quinis, Camps-la-Source

Il revint néanmoins à Vaison où le vieil évêque saint Théodose l'ordonna diacre, et l'envoya au concile provincial d'Arles (17 diocèses, élargi à deux autres) du 29 juin 552. Ce concile édicta sept canons de discipline ecclésiastique. Théodose choisit ensuite Quinide comme évêque coadjuteur, c'est-à-dire celui qui

<sup>3</sup> S. Genès, scribe à Arles, martyr le 25 août 303, pour avoir refusé de copier un édit de Maximien contre les chrétiens, et s'être déclaré chrétien.

le remplacera à son décès, survenu le 14 février 554.

Quinide se rendit au 4<sup>e</sup> concile de Paris du 11 septembre 572, en l'église des Sts-Pierre-et-Paul (aujourd'hui Ste-Genève), convoqué par saint Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, pour blâmer Gilles, archevêque de Reims, d'avoir sacré un évêque, de connivence avec Sigebert, roi d'Austrasie.

En 574, Mombble, gouverneur de Provence, dirigea l'armée mérovingienne vers Grenoble et en chassa les Lombards, victoire dont il n'était pas peu fier. De passage à Vaison, il se vexa du manque d'exaltation à son égard de la part de Quinide, évêque du lieu. Aussi se vengea-t-il sur le saint évêque de la plus indigne façon. Quinide souffrit tout avec patience jusqu'au départ du général. Mais à peine ayant quitté Vaison, Mombble est pris d'une douleur violente que les médecins ne purent soulager et qui laissa craindre le pire. En désespoir de cause, ses gens le portèrent auprès de Quinide. Le saint pria pour sa guérison, et l'obtint sur l'heure.

Saint Quinide décéda le 15 février 579. Parmi les grâces obtenues par son intercession, on note des guérisons de paralytiques, d'aveugles et de lépreux. Il fut canonisé en 1205. Il est cité au *Martyrologe Romain*<sup>4</sup> en ces termes : « À Vaison, dans les Gaules, saint Quinide, évêque, dont les fréquents miracles attestent que sa mort fut précieuse devant Dieu... selon ce verset du psaume 115 : *Pretiosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus.* »

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

<sup>4</sup> Éphéméride lu traditionnellement au chœur à l'office de Prime dans les maisons religieuses (le *Martyrologe Romain* de Solesmes de 1977 a changé l'éloge : « En Provence, au VI<sup>e</sup> siècle, saint Quinide, évêque de Vaison-la-Romaine, témoin de la foi catholique dans plusieurs conciles provinciaux. »).